

faction à l'élément canadien-français ; que la convention, sans portée commerciale aucune, restera lettre morte, les relations d'affaires avec la France ayant toujours été considérées comme impraticables et même impossibles. Que du reste, la convention n'est que temporaire et révoquable au bout de douze mois.

Nous protestons, M. le Président, contre semblable assertion. Et si nous avons le droit de demander qui pourrait, sans risquer une impertinence, reprocher à la Chambre de Commerce du District de Montréal, le sentiment d'orgueil et de légitime satisfaction qu'elle éprouve de se voir appelée à répondre au désir de renouer des relations plus intimes et plus étendues avec l'ancienne mère-patrie — nous demandons également à tout homme de bonne foi en quoi semblable sentiment s'oppose à apprécier à sa juste valeur une convention commerciale dont l'importance saute aux yeux et qui équivaut, assurément, à n'importe quelle tentative de rapprochement avec les Antilles, par exemple ; avec la Nouvelle Zélande ; avec le Cap ou l'une ou l'autre des colonies Australiennes dont le gouvernement et le monde des affaires s'occupent depuis des années avec une si louable persévérance ?

Comment ! voilà un marché de 38 millions d'habitants, doublé de nombreux consommateurs coloniaux, qui ne vaudrait pas l'attention accordée à la plus petite colonie du Pacifique ?

Voilà 30 à 40 millions de piastres d'effets et de marchandises que mentionne le traité, la France les importe, le Canada produit les mêmes articles en quantités souvent plus considérables ; ces produits jouiront du tarif minimum, c'est-à-dire d'un traitement privilégié et vous n'auriez pas le courage d'entrer en lice pour en fournir une partie ?..

Mais, M. le Président, ce serait étrangement méconnaître l'esprit éminemment pratique et entreprenant de ces adversaires que de croire qu'ils se complairont longtemps dans une attitude plus que réservée, du moment que l'on aura compris que ce traité avec la France contient encore autre chose qu'un échange de bons procédés entre diplomates ; que de mots dépourvus de sens, ou qu'il soit tout uniment l'écho d'une sentimentalité douceuse.

On se rendra à l'évidence, M. le Président, et on fera comme nous.